

FONDS FRANÇAIS MAURICE DE MADRE – info

(FFMM)



CONSTITUÉ CONFORMÉMENT AUX DERNIÈRES VOLONTÉS DU COMTE MAURICE DE MADRE, AU MOYEN DES BIENS REMIS APRES SA MORT, EN 1970, AU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE EN FAVEUR DE :

COLLABORATEURS(trices) ET VOLONTAIRES
AYANT EU UN ACCIDENT PENDANT LEUR TRAVAIL
AU SERVICE DE L'UNE DES COMPOSANTES DU
MOUVEMENT CR/CR

COLLABORATEURS(trices) ET VOLONTAIRES
SOUFFRANT D'UNE MALADIE LIÉE À LEUR TRAVAIL
AU SERVICE DE L'UNE DES COMPOSANTES DU
MOUVEMENT CR/CR

FAMILLES DE COLLABORATEURS(trices) ET
VOLONTAIRES DÉCÉDÉ(E)S LORS DE LEURS
TRAVAIL AU SERVICE DE L'UNE DES
COMPOSANTES DU MOUVEMENT CR/CR

EDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Une demande pressante arrive au FFMM. Un dossier incomplet pour une situation complexe et lointaine. Les délégués sur le terrain (le réseau incontournable du secrétariat FFMM) et les spécialistes d'autres unités au siège sollicités répondent sans tarder, les membres du Conseil du Fonds valident la proposition d'allocation. La vie d'une ou de plusieurs personnes peut reprendre un cours plus ou moins normal ! Eh bien, c'est généralement ainsi que fonctionne le FFMM.

Le FFMM essaye d'apporter un soutien "passerelle" à tous ces collaborateurs du Mouvement et à leurs familles en situation de détresse à la suite d'un accident, d'une agression, d'une maladie ou d'un décès ayant un lien avec le travail exercé au sein du Mouvement. Participer à l'action du Fonds c'est participer à la recherche d'une solution adéquate à un problème important d'une ou plusieurs personnes.

Après avoir eu le privilège de participer aux travaux, puis de gérer ce Fonds pendant 20 ans, c'est Emmanuel Séité qui prendra les commandes de cette expérience unique et si enrichissante !

Je voudrais ici remercier tous les collègues sur le terrain et au siège qui n'ont jamais ménagé leurs efforts pour apporter l'aide du FFMM là où elle était indispensable. Mes remerciements vont également aux autres membres du Conseil du Fonds qui m'ont manifesté une confiance sans faille.

A l'heure actuelle, le Fonds est bien connu mais la sensibilisation doit continuer. N'oubliez pas de rappeler son existence à tous les membres de notre Mouvement.

Jacqueline Hugentobler
Secrétaire et membre du FFMM sortante

UN EFFORT CONJOINT

Le 1^{er} mars 2011 restera à jamais marqué dans la mémoire de Mouctar, volontaire de la Croix-Rouge guinéenne. Ce jour-là grâce à une chirurgie réparatrice, sa vie redevint à nouveau normale !

En effet, Le 18 octobre 2009, Mouctar participait avec d'autres volontaires de sa SN à un cours de formation sur la gestion des programmes PRC (Préparation et Réponse aux catastrophes) et RLF (Rétablissement des liens familiaux) soutenus par le CICR, en Guinée Forestière. Soudainement, le véhicule qui devait les ramener à la capitale a été attaqué par un groupe armé. Une balle a transpercé le bas du visage de Mouctar endommageant sévèrement son palais et son appareil respiratoire en général.

L'échec d'une première chirurgie réparatrice, faite sur place, était par la suite venue aggraver la situation déjà difficile de Mouctar, ce volontaire connu par son dynamisme et qui depuis 1998 avait successivement assumé les responsabilités de secouriste, chef de brigade voire de directeur en matière de PRC.

Grâce à la persévérance de Wilhelm, Laetitia, Josiane, Walter, Ludovic et plusieurs autres collaborateurs du CICR des délégations de Conakry et de Dakar, une deuxième opération a pu être organisée à Dakar; cette fois-ci, elle a été couronnée de succès !

Le Conseil du FFMM avait décidé de financer le traitement nécessaire à la guérison de Mouctar; les collaborateurs du CICR sur le terrain ont tout mis en œuvre pour que cette guérison devienne réelle.

UNE AIDE ADAPTEE

Le 18 février 2009, Nora Guadalupe, volontaire "paramédical" de la CR mexicaine depuis 1989, est décédée des suites d'un accident de la route qu'elle avait eu quelques jours auparavant, en rentrant d'une formation qu'elle avait dispensé avec d'autres collègues à des jeunes.

Nora Guadalupe était mariée et mère d'une fille et d'un fils de respectivement 4 et 14 ans. Son décès, n'a pas seulement été une perte douloureuse pour cette famille mais a également provoqué une dégradation de leur situation financière ; le salaire du père ne suffisait plus à couvrir les besoins essentiels, notamment les frais scolaires pour les enfants.

Pour éviter qu'un terme soit mis à l'éducation des deux enfants, le Conseil du FFMM avait alors décidé de prendre en charge les frais scolaires pour les années manquantes.

A l'instar des années précédentes, l'essentiel du travail du secrétariat du Fonds, en 2010, a consisté à assurer le suivi à donner aux dossiers provenant des années précédentes (47) et à analyser les nouvelles demandes (17) afin de pouvoir les soumettre avec une allocation adéquate au Conseil pour décision pour enfin veiller à ce que ces décisions soient mises en oeuvre par le biais des délégations.

Les statistiques concernant les dossiers traités au courant de cette même année, ont révélé ce qui suit :

- Pour la première fois depuis plusieurs années, les demandes d'allocation provenant d'Asie (27) ont dépassé celles d'Afrique (23) cf. graphique 1;
- à l'origine de la majorité des demandes soumises au Fonds se trouvaient un accident (25 décès; 10 blessés) ou un acte de violence (13 décès; 4 blessés) cf. graphique 2;
- l'application plus stricte du règlement (existence d'un lien entre la maladie, la blessure ou le décès et le travail au sein du Mouvement CR/CR) a atteint son but; parmi les nouvelles demandes de 2010 seules deux concernaient une maladie : pour l'une le financement a pu être obtenu grâce à la Fondation Helene Arnold; l'autre a dû être refusée.

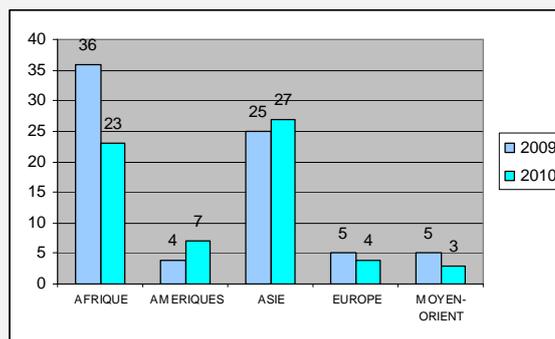
Comme mentionné plus haut, la Fondation Helene Arnold a permis une fois encore au FFMM de donner une réponse favorable à des cas qu'il n'aurait pu accepter sans une aide financière. Les demandes adressées à d'autres Fondations, n'ont malheureusement pas été couronnées de succès en 2010.

Enfin, l'année a été marquée par l'entrée en fonction de la nouvelle Présidente du Fonds en la personne de Mme Christiane Augsburger, membre du CICR. Par ailleurs, en raison d'un réaménagement interne, Mme Patrizia Breitenstein, responsable de la comptabilité du FFMM depuis plusieurs années, a transmis ce dossier à M. Alziro Catoquessa.

FONDS FRANÇAIS MAURICE DE MADRE	
Pour tout contact :	Composition du Conseil :
Secrétariat auprès du CICR 19, Avenue de la Paix 1202 Genève - Suisse	Mme C. Augsburger, Présidente, Membre du CICR Mme M.-C. de Navacelle, Représentante de la famille du Comte Maurice de Madre M. E. Séité, Secrétaire exécutif, CICR Mme T. Baglione, Représentante de la Fédération Mme B. Diop, Directrice exécutive de "Femmes Africa Solidarité"
Secrétaire exécutif: M. E. Séité TEL (0041) 22 730 2157 FAX (0041) 22 730 20 57 e-mail: eseite@icrc.org	Conseiller : Me A. Chavan, ancien membre du FFMM
avec le soutien des collaborateurs suivants du CICR, notamment :	
- M. A. Catoquessa, Responsable de la comptabilité du FFMM; - Les délégués en charge de la coopération avec les Sociétés nationales CR/CR sur le terrain ainsi que leurs FO - Les administrateurs des délégations	

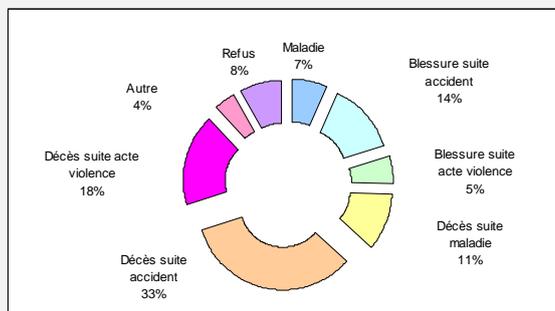
GRAPHIQUE 1)

Dossiers 2009/2010 – Provenance géographique



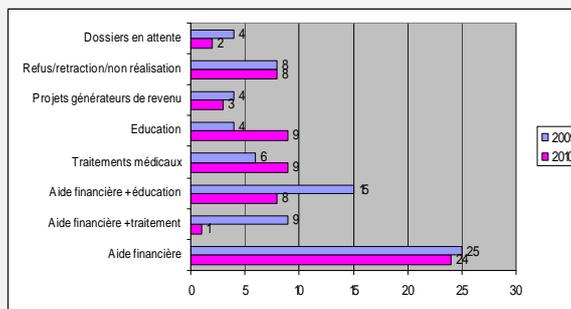
GRAPHIQUE 2)

Nouveaux cas 2010 – Raisons des demandes



GRAPHIQUE 3)

Dossiers 2009/2010 – But de l'allocation



DE 1975 A 2010, LE FFMM C'EST

- Ä 489 dossiers;
- Ä 794 cas individuels
- Ä 1984 bénéficiaires
- Ä CHF 3'476'029 alloués